

22_08603

19/04/2022



Commission de Sécurité ASTRID

Rue de Louvain 1 1000 Bruxelles indoor.astrid@ibz.fgov.be DATE DE RECEPTION : 30/03/2022

Dossier N°: 2022030097

Date Avis: 12/04/2022

Avis N°: 6462

∧ F 15 -84- 2022

Brussal Statistics University

Autorité compétente pour le permis d'urbanisme Correspondant dossier :

Urban.brussels (Audrey Hanson)

Mont des Arts 10-13 1000 BRUXELLES 02 432 83 77

ahanson@urban.brussels; avis.advies@urban.brussels

Référence dossier : 01/PFU/676645

Identification du demandeur du permis de bâtir
Real Estate Open System sa (Thomas Delens)

Avenue du Vivier d'Oie 57 1180 BRUXELLES

Obiet de la demande

Description du bâtiment :

2 nouveaux bâtiments abritant 68 logements et 3 espaces équipement d'intérêt collectif + 1 parking souterrain et 3 abris vélos extérieurs Bâtiment "BCD" (+/- 750 m²) = appartements + 3 espaces équipement d'intérêt collectif au RDC (non compartimenté pour un total de 196,20 m²) Bâtiment "EFG" (+/- 765 m²) = appartements Parking souterrain (+/- 2400 m²) = caves + locaux techniques + 58 places pour voitures et 4 pour motos Abris vélos extérieurs (+/- 230 m² au total) = 158 emplacements vélos

Adresse: Rue Docteur Kuborn 6-10, 1070 ANDERLECHT

Cadastre: Div. 5, Sect. C, N° 326Z2 - 327H14

Lambert X: 147019 /Y: 169128 (50.8325°N, 4.3264°E)

Avis Commission de Sécurité ASTRID

Nécessité d'une couverture radioélectrique interne ASTRID : NON.

L'avis est :

FAVORABLE

Motivation

La Commission de Sécurité a déjà traité cette demande sous les n° 2019020073 et 2021010004 et constate que, suite aux modifications apportées au projet, la surface du parking souterrain est maintenant inférieure à 2500 m². Il n'est donc plus obligatoire de prévoir une couverture radioélectrique indoor ASTRID dans le parking souterrain.

Pour la Commission de Sécurité ASTRID,

Peter Pollet Président VU PAR LA COMMISSION ASTRID

12. 04. 2022

GEZIEN DOOR DE COMMISSIE ASTRID

Urban.brussels (Audrey Hanson) Mont des Arts 10-13 1000 BRUXELLES

INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES DONNÉES à CARACTÈRE PERSONNEL FOURNIES EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 13, DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Les données récoltées par le biais de ce formulaire sont traitées au sein du SPF Intérieur par la Direction générale Sécurité Civile, direction Nouvelles Technologies. Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de votre demande sont nécessaires au respect de l'obligation légale découlant de la loi du 8 juin 1998 relative aux radiocommunications des services de secours et de sécurité. Les données sont utilisées, notamment, pour déterminer si un bâtiment doit être pourvu de couverture

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont communiquées à la commune ou à la région qui a demandé l'avis de la Commission de Sécurité ASTRID.

Les données sont conservées 30 ans après la décision de la Commission de Sécurité ASTRID et puis sont transférées aux Archives du Royaume pour des motifs d'utilité

nistorique.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des par le biais du formulaire web ou le formulaire Word (les deux sont disponibles à https://ibz.be/fr/comment-exercer-vos-droits. Le formulaire Word est à envoyer par la poste au DPO du SPF Intérieur, Park Atrium - Rue des Colonies 11, 1000 Bruxelles.

Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ou qu'un traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD, vous avez le droit, sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des

données (APD):

Autorité de protection des données Rue de la Presse, 35 1000 Bruxelles 02 274 48 00 contact@apd-gba.be www.autoritedeprotectiondesdonnees.be

> Real Estate Open System sa (Thomas Delens) Avenue du Vivier d'Oie 57 1180 BRUXELLES